LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 29 JUIN 1930

PAGE I. — *L'inauguration de la statue du maréchal Joffre à Chantilly. — A Roubaix, les Anciens Combattants ont célébré la mémoire du commandant Louis Bossut. — La fête des roses des « Rosati de Flandre », à Hem.*

PAGE II. — *La Robe de Lin*, roman (JEAN RAMEAU).

PAGE III. — *La procession de la Fête-Dieu à Roubaix et à Tourcoing. — Le Petit Courrier du « Ver Luisant »* (HENRY MÉGUIN).

PAGE IV. — *La Sténo-Dactylo* (ALPHONSE CROZIÈRE). — *Les fêtes du quartier du Blanc-Seau à Tourcoing. — Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *Les Anciens Combattants des 165e et 365e R.I. sur les champs de bataille de la Somme.*

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *Joujou se marie...*, roman (DYVONNE).

PAGE VII. — *Les Sports. — La fête d'aviation de Ronchin.*

LE NUMERO: DIX PAGES VINGT CENTIMES

L'épilogue de l'affaire de récupération de Boulogne

On se souvient que sur la plainte de la direction de l'artillerie de Douai contre une entreprise de récupération d'Arras, concessionnaire pour le compte des Tréfileries du Havre, de la récupération des métaux sur les champs de bataille, M. Monmerson, juge d'instruction à Boulogne, avait ouvert, en janvier 1828, une information qui amena la découverte dans les hangars de M. Herbert Locke, sujet anglais, situés quai Loubet, des fusées non inertes, des tuyaux de canalisation appartenant aux Tréfileries du Havre, etc., des poutres, etc.

Le tribunal de Boulogne, devant lequel cette affaire était venue plusieurs fois, vient de rendre son jugement.

Il a acquitté MM. Goodsir, Spreux, Deteve, Decobert, Mazelier et Mme Willems, qui avaient mourni les métaux à la maison anglaise. M. Herbert Locke a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende. L'entreprise d'Arras a été déboutée de sa demande en dommages et intérêts. Le ministère des Travaux publics (service des Régions libérées) a obtenu 971.191 fr. 60 de dommages et intérêts; le ministère de la Guerre, 6.801 fr. 25 de dommages et intérêts. La maison Goden and Sons a été déclarée civilement responsable.

CHEMIN DE FER DU NORD

MISE EN MARCHE DE TRAINS A PRIX REDUITS POUR DUNKERQUE. — A partir du 29 juin et jusqu'au 7 septembre inclus, la Compagnie du Chemin de fer mettra en marche, les dimanches et jours de fêtes, un train à prix réduits qui circulera entre Tourcoing-Dunkerque et vice-versa suivant horaire ci-dessous:

Tourcoing, départ, 5 h. 58; Roubaix, 6 h. 05; Croix, 6 h. 12; Lille, 6 h. 36; Dunkerque, arrivée, 8 h. 14.

Dunkerque, départ, 21 h. 10; Lille, arrivée, 22 h. 31; Croix, 22 h. 51; Roubaix, 22 h. 57; Tourcoing, 23 h. 04.

Le prix des billets (valables exclusivement dans le train spécial ci-dessus), comportera une réduction de 50 % pour les billets délivrés au plus tard à 18 h. la veille du départ et une réduction de 45 % pour les billets pris après 18 h. ou le jour du départ.

Au départ de chacune des gares de Tourcoing, Roubaix, Croix et Lille, les prix s'établiront comme suit:

Tourcoing (2e classe): Réduction de 50 %, adultes, 32 fr.; enfants de 3 à 7 ans, 16 fr.; 3e classe, 21 fr., 11 fr.; Roubaix, 2e classe, 31 fr., 16 fr.; 3e classe, 20 fr., 10 fr.; Croix, 2e classe, 30 fr., 16 fr.; 3e classe, 20 fr., 10 fr.; Lille, 2e classe, 27 fr., 14 fr.; 3e classe, 17 fr., 9 fr.

Tourcoing, 2e classe, Réduction de 45 %: Adultes, 35 fr., enfants de 3 à 7 ans, 18 fr.; 3e cl., 23 fr., 12 fr.; Roubaix, 2e cl., 34 fr., 17 fr.; 3e cl., 22 fr., 11 fr.; Croix, 2e cl., 33 fr., 17 fr.; 3e cl., 22 fr., 11 fr.; Lille, 2e cl., 29 fr., 15 fr.; 3e cl., 19 fr., 10 fr.

CHEMIN DE FER DU NORD

MISE EN MARCHE D'UN TRAIN SPECIAL A PRIX REDUITS DE TOURCOING A PARIS ET RETOUR. — Le dimanche 29 juin, à l'occasion de la Grande Semaine de Paris, un train spécial à prix réduits (2e et 3e classes), sera mis en marche sur Paris dans les conditions indiquées ci-dessous: 1° De Tourcoing à Paris et vice-versa: Tourcoing, départ, 5 h. 11; Roubaix, 5 h. 19; Croix, 5 h. 26; Lille, 5 h. 59; Douai, 6 h. 28; Arras, 6 h. 53; Achiet, 7 h. 10; Paris, arrivée, 10 h. 02. — Paris, départ, 19 h. 40; Achiet, arrivée, 22 h. 20; Arras, 22 h. 35; Douai, 23 h. 00; Lille, 23 h. 28; Croix, 23 h. 57; Roubaix, 0 h. 04; Tourcoing, 0 h. 10.

Prix des billets (aller et retour): (Ces prix comprennent le droit de timbre quittance et, le cas échéant, la surtaxe locale temporaire): Au départ de: Tourcoing, 2e cl., 67 fr. 65; 3e cl., 44 fr. 25; Roubaix, 2e cl., 66 fr. 95; 3e cl., 43 fr. 75; Croix-Wasquel, 2e cl., 66 fr. 45; 3e cl., 43 fr. 45; Lille, 2e cl., 63 fr. 05; 3e cl., 41 fr. 15; Arras, 2e cl., 48 fr. 85; 3e cl., 32 fr. 05; Achiet, 2e cl., 44 fr. 25; 2e cl., 28 fr. 95.

Il ne sera pas admis de bagages à l'enregistrement avec les billets spéciaux qui ne donnent droit qu'au transport des colis à la main d'un volume assez réduit pour ne pas encombrer les compartiments de voyageurs.

Si vous avez « quelque chose à acheter », il y a pour vous « quelque chose à lire » dans le journal d'aujourd'hui, quelque chose qui représentera une occasion d'épargne pour vous.

LA NOMENCLATURE DOUANIÈRE

Une conférence à Lille de M. Fighiera directeur au ministère du Commerce

M. Fighiera, directeur des affaires industrielles et commerciales au ministère du commerce, est venu à Lille mercredi. Après avoir assisté, le matin, à une réunion du premier groupement économique, il a fait, l'après-midi, dans la salle des séances de la Chambre de commerce de Lille, une conférence sur la nomenclature douanière et le programme de travail suivi à Genève par le comité d'experts désigné en vue d'unifier les nomenclatures douanières si différentes des divers pays du monde et d'établir une nomenclature internationale simple, claire, ordonnée, actuelle et fondée sur une base scientifique.

Aujourd'hui, les nomenclatures douanières, c'est-à-dire les tableaux des marchandises soumises à des droits de douane, sont établies sans aucune communauté de vue, et il serait désirable que toutes les nations n'aient qu'une seule nomenclature et que tout ce qui s'échange soit classé en conformité d'un plan général.

Cinq techniciens, représentant la France, l'Allemagne, la Belgique, la Tchécoslovaquie et l'Italie, puis deux autres représentants la Suisse et la Hongrie ont été constitués en commission pour effectuer ce travail. M. Fighiera a été nommé président de cette commission.

M. Fighiera a terminé son intéressante conférence en déclarant qu'il estimait avoir collaboré à une œuvre utile, où les idées françaises de clarté et de méthode prédominent, et une œuvre durable, propre à rapprocher les peuples sur un terrain réaliste et dégagé de toute idéologie.

Une grève dans une blanchisserie de laines à Roubaix

Nous avons annoncé hier que par suite d'une demande d'augmentation de salaires vingt ouvriers de la blanchisserie de laines J. Cabaye et G. Tiberghien s'étaient mis en grève.

L'usine a continué à fonctionner avec 5 non grévistes, les deux contremaîtres, le directeur et les patrons.

Cet effectif s'est accru dans la journée d'hier de trois ouvriers.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 27 juin :

Aujourd'hui, Fête du Sacré-Cœur; demain sainte Irénée.

Soleil : Lever à 4 h. 50; coucher à 20 h. 56.

Lune : Nouvelle du 26; premier quartier le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 (Région Nord) : Temps médiocre, ciel très nuageux ou couvert avec orages et pluies d'orage; vent d'Ouest; même température, minimum stationnaire.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : à 16 h., local de la Goutte de Lait.

LE PAVOISEMENT en l'honneur du Sacré-Cœur

Répondant à l'appel du Comité de l'Œuvre du Sacré-Cœur, et se montrant fidèles aux promesses faites pendant la guerre, les catholiques roubaisiens pavoiseront aujourd'hui vendredi leurs habitations, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

Ce faisant, ils répondront au vœu émis pendant la guerre par les membres de l'Episcopat français, d'instaurer dans notre pays un culte national au Sacré-Cœur.

HALLE FLIPO. — Beurre extra, 17.75; extra fin 22. Gruyère 13. Hollande 8.50. 39491d

L'achèvement du clocher du Sacré-Cœur

En ce mois de juin consacré au Sacré-Cœur de Jésus et à l'occasion de la fête établie en son honneur, le Comité pour l'érection du clocher du Sacré-Cœur ne croit pas inutile de rappeler aux Roubaisiens les faveurs spéciales qui ont été dévolues à leur Cité par l'intercession de ce Divin Cœur.

Le monument qui s'élève et s'achève en ce moment, le clocher tout ensemble si gracieux et si imposant de l'église du Sacré-Cœur est à la fois un témoignage de ces faveurs et un mémorial de la gratitude des habitants de notre Cité. Et ne convient-il pas que toutes les familles roubaisiennes, quels que soient leur importance et leur rang, puissent contribuer à l'érection de ce monument alors que toutes, plus ou moins, ont profité du bienfait et ont, en retour, contracté la dette de reconnaissance? Aussi le Comité qui a assumé le soin de mener à bien cette œuvre croit-il devoir rappeler à tous ses concitoyens qu'il se met volontiers à la disposition de ceux qui n'auraient pas encore apporté leur pierre à l'édifice pour recevoir les souscriptions qu'on voudra bien lui adresser en son siège 2, rue

PELOUSES superbes avec les **TONDEUSES** du Spte **L. Sandevoir**, 350, rue Lannoy. 37942d

UN BEAU SUCCES LITTERAIRE

M. l'abbé Dumez, vice-président d'honneur du Cercle littéraire Amédée Prouvost, vient de se voir décerner, par l'ancienne et illustre Compagnie des Jeux Floraux de Toulouse, le prix Pujol (prose) d'une valeur de 1.000 fr.

M. Dumez avait présenté un mémoire intitulé: « Alexandre Dumège, historien de Toulouse, sa part contributive à la propagation de l'Erreur et de la Vérité ».

M. Marc Choquet, président, félicita, au nom du Cercle, son distingué collaborateur et ami, pour le beau succès qu'il vient de remporter.

DRAPS de LIT. L. Cavelle, 73, r. Nain. 40133

M. André Bekaert obtient un premier prix de chant au Conservatoire de Paris

Nous apprenons avec plaisir qu'au Concours de fin d'année des classes de chant du Conservatoire National de Musique de Paris, notre jeune concitoyen M. André Bekaert vient d'obtenir, après une exécution en tous points remarquable, de l'air d'*Euryante*, de Weber et de celui des *Deux Grenadiers*, de Schumann, un brillant premier prix de chant, premier nommé.

M. Bekaert est le premier chanteur Roubaisien obtenant cette récompense au Conservatoire de Paris.

Ce succès lui fait le plus grand honneur, ... ainsi qu'à son très distingué professeur M. Gresse, la célèbre basse du Grand Opéra.

Nous l'en félicitons chaleureusement.

LE PIANO A QUEUE GAVEAU modèle 1/301. Le piano des musiciens. Le piano des gens de goût. Agence Régionale **SCREPEL-POLLET**, 13?, Grande-Rue, Roubaix. 39475d

LES CONCOURS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE DE ROUBAIX

Samedi 28 juin, première journée des Concours d'honneur *réservée aux instruments à vent* (bois), et violon. 1re séance, à 9 h. 30; 2e, à 14 h. 30.

Le jury sera composé de M. Silvio Lazzari, président; MM. Bousquet, Dubrulle, Selle, D'arx, Inglebert, Ritt, Plessier et Vanbée.

Voici les candidats de cette journée:

Clarinette : Félix Canieau, 1er prix de 1923, classe de M. Carpentier. — Morceaux au choix : a) Mouvement duo concertant (Weber), b) Fantaisie orientale (Max d'Ollone); — Morceaux imposés : a) Larghetto (Mozart); b) Fantaisie (Gaubert).

Basson : Claude Declercq, mention honorable 1929. Classe de M. Dillies. — Morceaux au choix : a) Concerto (Mozart), b) Adagio et Saltarello (P. Vidal). — Morceaux imposés : a) 1er mouvement concerto en fa (Weber), b) Récit et thème varié (Busser).

Violon : Georges Dubus, 1er prix 1929. Classe de M. Lecomte. — Morceaux au choix : a) Aria (Bach), b) 1er Concerto (Vieuxtemps), c) Airs bohémiens (Sarasate). — Morceaux imposés : a) Concerto mi bémol, 1er mouvement (Mozart), b) 1er Solo du 1er Concerto (Paganini), c) Caprice viennois (Kreisler).

M. Ritte, 1er prix de violon du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Douai, membre du jury, se fera entendre à l'issue du concours à titre de démonstration pour les élèves.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Marguerite Lecomte, accompagnatrice du Conservatoire.

Dimanche 29 juin, à 10 h., concours de fin d'année, musique de chambre.

Mardi 1er juillet, concours d'honneur, chant et piano: 1re séance à 9 h.30; 2e, à 14h. 30.

Les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux. Ces concours sont publics. Dans l'intérêt des candidats, il est interdit d'applaudir avant la proclamation des résultats.

BOCK MEYERBEER. Médaille d'or, hors conc.

LE GRAND CONCOURS ANNUEL des JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX

Le concours annuel des Jardins Populaires aura lieu le dimanche 29 juin pour les groupes: Cavrois-Mahieu, Dubar, Chemin-Neuf, Constantine, Motte-Bossut (velours), Motte-Bossut (laines), Leers, Laboureur, Allard-Rousseau, Fort-Lillois.

Le dimanche 6 juillet pour les groupes: Stade Amédée, Sartel A et B, Sapin-Vert, l'Espierre, Crétinier.

Le classement général donnera lieu à l'attribution des prix suivants: un prix de 200 fr., un prix de 100 fr., un prix de 75 fr., quatre prix de 50 fr., dix prix de 10 fr.

Afin de souligner l'intérêt qu'il porte à l'ornementation des jardins et à la culture des fleurs, notre président, M. Charles Droulers attribuera une médaille d'honneur et un prix spécial de 100 fr. au jardin le mieux fleuri, c'est-à-dire à celui qui obtiendra la meilleure note dans la catégorie ornementation.

Il sera établi dans chaque groupe un classement particulier extrait du classement général. De nombreux prix en espèces seront répartis *entre les groupes au prorata du nombre de jardins* et attribués aux jardiniers les mieux classés de chaque groupe.

Les notes individuelles seront totalisées dans chaque groupe. Le total ainsi obtenu divisé par le nombre de jardins donnera la note moyenne qui déterminera le classement des groupes. Le groupe ayant la plus forte moyenne assurera la garde du drapeau, actuellement confiée au groupe du Sartel et à ce titre il représentera éventuellement la société aux congrès ou autres manifestations.

F. DUBOIS, Place Faidherbe, **TAILLEUR**. Ses séries réclame à 280 fr. et 325 fr. 34688

LA FÊTE D'ÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Comme tous les ans, l'Association des anciens élèves de l'Institution Saint-Louis organise une fête d'été pour le dimanche 29 juin.

Cette réunion aura lieu dans les locaux de l'Institution Saint-Louis, dans des conditions analogues à celles des années précédentes. Toutefois, un genre particulier d'attractions et d'allure générale lui donnera un caractère tout à fait familial.

Dès 15 h., un programme très varié de réjouissances commencera et se prolongera jusqu'au soir, pour se clôturer par des ballets et un feu d'artifice.

La nombreuse affluence qui, selon l'habitude, emplira les endroits où se dérouleront les différentes parties de la fête est, dès maintenant, assurée de retrouver encore accrus si possible les bons moments vécus dans les mêmes circonstances antérieurement.

ENTREPRISE Félix LANDRIEUX. Travaux de maçonnerie, etc. — Bureaux et magasins: 80, rue de Maubeuge (Tél. 20.09), Roubaix. 36986

NOS SOCIETES

AU CENTENAIRE DE LA BELGIQUE

Nous apprenons que l'excellente phalange féminine de la Fédération des Amicales de Roubaix assurera la fête de nuit organisée par le Comité local de Warneton (Belgique), le dimanche 29 juin, à l'occasion du Centenaire.

Nous donnons ci-dessous le programme qu'elle exécutera sous la direction de M. Bettremieux, professeur, avec accompagnement de l'orchestre symphonique Leclercq: 1. Orchestre; 2. Mouvements rythmés; 3. Sérénade, par Mme Leclercq, professeur; 4. Orchestre; 5. Câlineries; 6. Acrobaties par le Trio Dany's; 7. Orchestre; 8. Danse d'Anitra, par Mme Leclercq; 9. Mouvements rythmés (O Sole Mio); 10. De fleur en fleur par Mlle Gisèle Bettremieux (7 ans); 11. Orchestre; 12. Le Cygne, par Mme Leclercq-Casterman; 13. Premier chagrin par Mlle Bettremieux; 14. Moment musical; 15. Danse cosaque, par G. Rivière, (9 ans); Edgard Bettremieux (9 ans), et G. Bettremieux (7 ans); 15. Mysticisme, par Mme Leclercq.

Rendez-vous pour la section et l'orchestre dimanche à 17 h., gare de Roubaix (autocar). Retour à 0 h. 30, gare de Roubaix et Grand'Place.

SOCIÉTÉ DES MINES DE LARUNS (B.-Pyr.) S'y intér. de suite. Renseignements **BANQUE ESTIÉVENART**, 43, rue des Arts, Lille. 37448

A l'Amicale mutuelle des Chauffeurs d'automobiles

Aujourd'hui, vendredi, à 19 h. 30, dans la salle du Café A la Ligue des Sports, angle de la rue du Moulin et du boulevard Gambetta, assemblée générale obligatoire des chauffeurs d'autos. Ordre du jour: Assurances sociales; rapports divers; questions diverses; tombola pour les présents.

ACTUELLEMT solde Chaussures BOUCAU 037

A la Colonie belge de Roubaix et environs

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 6 juillet, à 10 h. 30, en la salle Dubus, 41, rue du Chemin-de-Fer. La carte de membre, à jour de cotisation sera exigée. Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Le dimanche 29 juin, de 10 à 12 h., le secrétariat fonctionnera pour le renouvellement des cotisations et l'inscription de nouveaux membres.

L'excursion du Cercle polyglotte

Les membres qui s'étaient fait inscrire en vue de la sortie qui avait été projetée pour le 29 juin, à Anvers, sont avisés que par suite de difficultés d'organisation, tant au point de vue des horaires de trains que de l'encombrement qui se trouve actuellement partout dans cette direction, cette excursion a dû être remise à une date ultérieure.

La Commission regrette de devoir prendre cette décision, mais s'y trouve forcée, ne pouvant, dans de telles circonstances, prendre les engagements et les responsabilités qui lui incombent, et ne voulant en aucun cas exposer ses membres à des désagréments en cours de route.

A « Radio-Roubaix »

Ce soir, vendredi, dans la salle de Physique de l'Ecole supérieure des Arts et Industries textiles, une causerie sera faite sur les parasites atmosphériques et industriels, les différents systèmes d'atténuation à employer. En seconde partie, séance démonstrative très intéressante du « Violon Pick up », construit par l'un des membres du Comité. Tous les amateurs voudront voir et entendre cet instrument curieux et pourront apprécier les qualités du violon électrifié dont la description fera l'objet de la Radio-Chronique du mercredi 2 juillet. Pour terminer, une batterie d'accumulateurs sera mise en loterie parmi les membres présents. Tous les amateurs sont cordialement invités.

Comité roubaisien de Protection de l'Enfance et de la « Goutte de Lait »

Il est rappelé aux mères de familles travaillant à l'usine et faisant la semaine anglaise, que c'est demain samedi, de 4 à 5 h., qu'aura lieu la séance supplémentaire de consultations de nourrissons, organisée à leur intention.

Le Comité espère que toutes les mères de familles libres ce jour-là, et soucieuses de la santé de leurs enfants, se feront un devoir de se présenter à la dite consultation, afin de recevoir les conseils d'hygiène *infantile, si nécessaires* aux mamans.

Le feu dans un café

Jeudi, vers 13 h., un commencement d'incendie s'est déclaré au café tenu par M. Charles Pryre, 46, rue Nain.

A la suite d'un court-circuit, croit-on, le feu avait pris naissance dans une chambre du grenier, et prenant très vite de l'extension, il s'était communiqué au plancher ainsi qu'aux différents objets contenus dans cette chambre.

Les habitants de la maison entreprirent d'éteindre l'incendie et, avec force seaux d'eau, il y parvient à peu près complètement. Les pompiers, mandés téléphoniquement, firent le reste.

Les dégâts ne sont pas très élevés. Ils se monteront, néanmoins, à 2.000 fr. environ, des objets de literie ayant été endommagés.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait les constatations d'usage.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — En vertu d'un mandat d'arrêt lancé par M. Thermes, juge d'instruction au Parquet de Lille, l'agent de police Ervane a arrêté, jeudi matin, Violette Hamy, âgée de 19 ans, domiciliée 15, rue Pauvrée. Violette Hamy serait impliquée dans une affaire de vol. Elle a été transférée aussitôt au Parquet.

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — Les agents de sûreté Honoré et Willaumez ont arrêté jeudi, vers 16 heures, rue Isabeau-de-Roubaix, un sujet belge, Georges Florin, 23 ans, manœuvre, demeurant à Mouscron, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Il sera déféré aujourd'hui vendredi à la disposition de M. le Procureur de la République.

A LA MUTUELLE NADAUD. — Le paiement de la retraite (1er semestre 1930) aura lieu le dimanche 29 juin, au siège, 50, boulevard de Strasbourg, de 10 h. à midi. En raison du nombre important, les *intéressés sont priés de se présenter personnellement* aux jour et heures indiqués, muni de leur livret. Seuls ceux qui, pour un cas de force majeure, seraient empêchés, se feront remplacer par une membre de leur famille.

Les mutualistes anciens combattants ont intérêt à se faire ouvrir un compte à la caisse autonome de retraites avant le 1er juillet. Une permanence fonctionnera spécialement au siège, samedi prochain 28 juin de 2 h. à 6 h. 30, et dimanche 29 juin, de 10 h. à 11 h. 30, dernier délai.

AUX ANCIENS COMBATTANTS, ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — Le Comité de la Section Mutuelle nous prie d'informer les membres de l'Associations anciens combattants qu'ils doivent, avant le 1er juillet, effectuer leur premier versement à une caisse autonome d'Anciens Combattants, ceci pour profiter des avantages spéciaux que la loi a prévu pour eux en ce qui concerne la Mutuelle-Retraite. Ils sont invités à s'adresser d'urgence à la Fraternelle des Combattants, 43, rue de la Gare, à Roubaix, ou à la Section locale de leur résidence, où tous les renseignements leur seront fournis. Il est bien entendu qu'ils demeurent adhérents à la Caisse primaire en ce qui concerne les risques maladies, maternité, décès.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE ». — Il est rappelé aux anciens combattants, veuves de guerre et orphelins de guerre, que le bureau, 39, rue Henri-Carette, Roubaix, est ouvert tous les jours, de 8 h. à midi et de 14 à 19 h. pour *recevoir les versements que les assurés obligatoires doivent faire avant le 1er juillet pour bénéficier des* majorations de l'Etat aux Assurances Sociales. Le même bureau sera ouvert exceptionnellement le dimanche 29 juin, de 9 h. à midi.

A L'AMICALE PHOTO. — Séance ordinaire ce soir vendredi, au siège, à 20 h. 30. Remise des épreuves de la sortie du 15 juin. Jugement des photos humoristiques de la même sortie.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, à 20 h., au local, répétition générale du programme qui doit être exécuté au Parc Barbieux.

CHEZ LES MUTILES ET INVALIDES BELGES. — Dimanche 29 juin, au siège, 126, rue de la Gare, permanence de 10 h. à midi, pour recevoir les certificats de vie (3e trimestre).

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale; instructions pour la sortie de dimanche. Les musiciens sont priés de bien vouloir indiquer ce soir le nombre approximatif de leurs invités pour le voyage à Wenduyne.

PETITS PRETS SUR PAROLE
A TOUTES PERSONNES HONORABLES
remboursables en 2 ou 4 ou 6 traites mensuelles au choix. Pas d'autre garantie à donner que la parole. - Solution immédiate. - Aucune espèce de formalité. - Demandez avec 0.50 la formule de demande de Prêt contenant les conditions à la
BANQUE MODERNE « LE BIEN-ÊTRE »
125, Boulevard de la Liberté - LILLE
ou 6, Place Notre-Dame, 6 - ROUBAIX
Prière de bien spécifier : **Formule des Prêts remboursables par traites.** 39228

CROIX

Un vol de bijoux

Depuis quinze jours, Mme Vve Demalaender, 52 ans, 65, rue Chevreul, avait déposé ses bijoux dans une cassette et n'y avait plus touché. Mercredi soir, grand fut son émoi de s'apercevoir que ceux-ci avaient été escamotés par un adroit filou.

Les bijoux volés se composaient d'un bracelet-montre, une bague en or, un bracelet doublé or avec un pendentif représentant un panier, une montre de femme en argent et une alliance en or, le tout d'une valeur de 1.125 fr.

Mme Demalaeder n'eut d'autre ressource que d'aller porter plainte à M. Bicheyre, commissaire de Croix, qui ouvrit une enquête. Celle-ci toutefois, sera difficile, vu le monde interlope qui loge au « Pou Volant ».

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La fraction de contingent qui sera incorporée en octobre prochain, comprendra les jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1909, reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire par le Conseil de révision. Les demandes d'allocation militaire, concernant les jeunes gens incorporables en octobre, seront reçues à partir du 1er juillet prochain, à la Mairie (Secrétariat, 1er étage) et les familles intéressées sont informées que, pour la constitution du dossier, il y aura lieu de présenter le livret de famille, de produire un certificat de salaire de chacun des membres, et, s'il y a lieu, des certificats médicaux.

HARMONIE MUTUELLE DE CROIX. — Répétition générale ce soir vendredi, au siège, rue Courbet, 56, à 20 h. 30 : Programme de Knocke-sur-Mer.

MAUX de REINS

Pourquoi continuez-vous à souffrir alors qu'il vous est si facile de soulager immédiatement vos *douleurs et de vous guérir ? Demandez donc à* « ULTRAZON », Centre de Documentation sur l'Ozone, 30, rue Lepelletier, à LILLE, sa nouvelle méthode de traitement chez soi, sans danger, par l'Electricité. Ses consultations médicales sont gratuites, les résultats merveilleux et immédiats. 38047

WASQUEHAL

CHEZ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Cette société tiendra sa réunion générale trimestrielle le dimanche 29 juin, à 16 h., au siège, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé. A l'ordre du jour: Règlement des comptes; admission des nouveaux sociétaires; fixation de la fête annuelle; distribution des règlements et insignes; communications diverses; tirage de la tombola.

WATTRELOS

UNE VISITE DE M. LÉON LIERMAN DÉPUTÉ

Les personnes désirant entretenir M. Léon Lierman, député, pourront se présenter dimanche prochain, au Café H. Deffrennes, 26, Grand'-Place, où M. Lierman, se fera un plaisir de les recevoir, de 10 h. à midi.

LES CONCOURS DE CHANT ET DE DÉCLAMATION DU 14 JUILLET

Nous donnons ci-après tous renseignements sur les concours de chant et de déclamation qui se dérouleront le 14 juillet, jour de la fête nationale.

Les amateurs y verront avec plaisir que pour les stimuler, la Commission municipale des fêtes a augmenté, cette année encore, les nombreux prix attribués à ces concours.

Concours de déclamation. — A 9 h. du matin, salle de l' « Alcazar », Café Steux, rue Carnot. Il y a deux sections : dramatique et comique. Dans chacune de ces sections, trois prix : 45, 40 et 35 francs. Les dames sont admises au concours. Les concurrents déclameront un morceau de leur choix qui sera déposé à l'inscription qui aura lieu au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet, *jusqu'au 11 juillet, à 18 heures.*

Concours de chant. — A 9 h. du matin, salle Pint, rue du Moulin. — Division : 1re catégorie, ténors; 2e catégorie, barytons et basses; 3e catégorie, genre; 4e catégorie, chanteurs à voix; 5e catégorie, comiques et grimes. Dans chacune de ces catégories, trois pirx : 40, 35 et 30 francs. — Enfants, garçons et filles, jusque 15 ans : trois prix, 40, 35 et 30 fr. — Dames, une seule catégorie, trois prix : 40, 35 et 30 francs. — Catégorie des Vétérans : de 35 ans et au-dessus, Section lyrique : 1re catégorie, ténors; 2e catégorie, barytons; 3e catégorie, basses. Prix unique de 40 fr. dans chaque catégorie.

A 14 h., même salle : Excellence : 1re catégorie, ténors; 2e catégorie, barytons et basses; 3e catégorie, genre; 4e catégorie, chanteurs à voix; 5e catégorie, comiques grimes. Dans chacune de ces catégories, trois prix, 50, 45 et 40 francs. — Duos de genre : trois prix, 90, 80 et 70 fr.; — Duos lyriques : trois prix, 90, 80 et 70 fr. — Duos comiques : trois prix, 90, 80 et 70 fr. Les dames sont admises aux concours de duos. — Catégorie des Vétérans, de 35 ans et au-dessus : 1re catégorie, genre; 2e catégorie, comiques; 3e catégorie, grimes. Prix unique de 45 fr. dans chaque catégorie. — Dames : une seule catégorie, trois prix, 50, 45 et 40 fr. — Honneur : Offert aux premiers prix des années précédentes et aux chanteurs ayant obtenu un prix d'excellence en 1930 ; Section lyrique. Section comique genre. Section des chanteurs à voix. Section comique et travestis. Prix unique de 65 fr. dans chaque section.

Il n'y a pas de morceaux imposés, les concurrents sont tenus de chanter deux morceaux; ils ont le libre choix du pianiste pour l'accompagnement. Les exemplaires des morceaux seront déposés au Secrétariat de la Mairie, où les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 11 juillet, à 16 h. Il est expressément défendu de chanter d'autres morceaux que ceux déposés.

Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos. Ils ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie. Les chanteurs ayant 25 années de participation aux différents concours de chant, peuvent obtenir, sur leur demande, un diplôme spécial, mais à l'avenir, ils ne seront plus admis à concourir. Les décisions du jury seront sans appel. La proclamation des prix aura lieu après chaque concours. Il ne sera pas accordé de prix supplémentaires dans les différentes catégories.

Le piano sera tenu par Mme Duquesnoy, diplômée des Conservatoires de Roubaix et de Tourcoing, qui se tiendra à la disposition des chanteurs le samedi 12 juillet, de 19 à 21 h., salle Pint, pour les répétitions.

La distribution des prix se fera le dimanche 20 juillet, à 15 h., salle de la « Maison du Peuple », 190, rue de Tourcoing. Tous les lauréats devront produire un morceau primé.

Distinction honorifique

Par arrêté du 6 juin 1930, M. Alfred Arbion, ancien directeur de l'école du Plouys, a été nommé officier d'Académie. M. Arbion est né le 16 septembre 1866, à Wargnier-le-Petit, et après une longue carrière passée dans l'enseignement, et un long séjour à Wattrelos, comme directeur, à l'école du Plouys, il a pris sa retraite le 1er octobre 1923. En cette circonstance nous présentons au nouvel officier nos félicitations.

CORTEGE DE LA FETE NATIONALE. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, bouleurs, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels, etc.), composées d'au moins vingt membres, qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e guichet. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 11 juillet. Une prime de présence de 40 fr. sera accordée à chaque société. En outre six primes d'une valeur de 600 fr. seront tirées au sort à l'issue du cortège : 1re prime, 200 francs; 2e, 150 fr.; 3e, 100 fr.; 4e, 75 fr.; 5e, 50 fr.; et 6e, 25 francs.

LA VERIFICATION DES POIDS ET MESURES aura lieu désormais tous les deux ans. Les commerçants ne seront donc pas convoqués en 1930. Par contre, aucune modification n'est apportée à la vérification du matériel des usines qui commencera le 1er juillet prochain. Afin d'éviter toute perte de temps, les industriels sont instamment priés de se conformer aux indications portées sur leur convocation.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution aux personnes inscrites se fera 1 bis, rue Jean-Jaurès, mardi prochain, 1er juillet, de 9 h. à 11 h. 30. Se munir de la carte numérotée.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE ». — Les anciens combattants, veuves de guerre et orphelins de militaires morts pour la France qui veulent profiter des majorations de l'Etat sur leurs versements aux Assurances Sociales, peuvent s'inscrire à notre Caisse Autonome avant le 1er juillet, dernier délai, et y faire un versement correspondant à leur classe de salaires. Un certain nombre de permanences sont établies à Wattrelos tous les jours, à partir de 7 h. 30 du soir : Beaulieu, 114, rue de la Boutillerie; Laboureur, 80, rue du Rivage; Centre, 35, rue Saint-Joseph. Tous renseignements sont donnés gratuitement à ceux qui le désirent.

LA FRAUDE. — Ferdinand Hublot, 30 ans, demeurant 78, rue Bernard, à Roubaix, a été arrêté par la brigade de douane de Leers, à la carrière Delcroix. Il était porteur de 6 kil. de tabac étranger. La gendarmerie l'a conduit hier à la maison d'arrêt de Lille.

CERCLE ST-JOSEPH. — Dimanche 29 juin, concours de boules à la platine entre tous les sociétaires.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, salle Vanhauttegem, 2, rue Jean-Jaurès.

PETIT-BEURRE DESSERT
Création GESLOT-VOREUX 37939

LANNOY

DON A L'HOSPICE. — A l'occasion du mariage de leur fils Paul avec Mlle Ginette Leurent, de Tourcoing, M. et Mme Barthélémy Brabant n'ont pas oublié les hospitalisés. Ils leur ont offert des tartes, du vin, du café avec liqueurs et un paquet de tabac pour chaque vieillard.

FLERS

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira demain samedi, à 18 h. 30, à la Mairie. Ordre du jour: Compte de gestion 1929; adjudications: ébouage, pompes funèbres et fournitures classiques; fixation des taux d'assistance; approbation des devis. cahier des charges pour la nouvelle école maternelle et les additions aux écoles de filles et garçons, du Breucq; divers; assistance.

REUNION DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les membres du Bureau de bienfaisance se réuniront ce soir vendredi, à 19 h., à la Mairie.

LE CARROUSEL MIXTE (autos et voitures attelées). — C'est le dimanche 29 juin qu'aura lieu le grand tournoi annuel doté de 843 francs de prix et primes au profit d'œuvres de bienfaisance. Départ du cortège à 14 h. 30. Demain samedi 28, à 21 h., retraite aux flambeaux. Distribution de friandises aux enfants qui y participeront avec lanternes vénitiennes.

LYS

Un vol qui ne rapporte que quarante sous !

Jeudi matin, une cabaretière, Mme Povelwen, 43, rue de Toufflers, voyait entrer dans son estaminet un individu qui commanda une boisson. Il s'en alla ensuite à la cour puis, s'étant aperçu d'une courte absence de la cabaretière, il rentra aussitôt dans le débit et, ouvrant le tiroir-caisse, il rafla toute la monnaie qui s'y trouvait, c'est-à-dire une quarantaine de sous!

Mais la débitante, mise en méfiance par les allures bizarres de son client, l'avait surveillé et avait vu le vol. Elle mit l'homme en demeure de restituer et, devant son refus, elle se mit à pousser des cris tandis que l'individu s'enfuyait à toutes jambes. Deux douaniers avaient entendu les cris de la cabaretière et se mirent à la poursuite du fuyard qui ne fut rejoint qu'au « Bon Poset » par le préposé Arnoult, domicilié, 36, rue de Maufait, à Roubaix. Conduit aussitôt à la gendarmerie de Roubaix, l'homme déclina son état-civil. Il s'agit d'un sujet belge, Léopold Rommelaere, âgé de 29 ans. Il venait de sortir de prison. De plus, on trouva sur lui un livret militaire au nom de Henri Cocheteux, 10, rue d'Hem, à Croix. On suppose qu'il aura volé ce livret, croyant qu'il s'agissait d'un portefeuille. Rommelaere a déclaré n'avoir volé que poussé par le besoin. L'enquête continue.

DISTRIBUTION DES BONS DE PAIN demain samedi, à 2 h., à la Mairie.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 27 juin 1930 — N° 47.

La Maison de mes Amis

roman de E. York Miller

ADAPTE DE L'ANGLAIS

PAR

GEORGES DE LYS

Ensuite, sans songer à refermer la fenêtre entre-bâillée, elle s'enveloppa dans son plaid et s'assoupit sur une chaise basse au coin du feu.

Gregson avait eu une journée des plus chargées ayant une matinée à son théâtre. N'y ayant pas vu, comme d'habitude Gertrude, il lui avait téléphoné. L'apprenant souffrante, il lui avait promis de venir la voir, sitôt libre.

Depuis plusieurs semaines déjà, ils étaient mariés. Max était ardemment épris de sa femme. Il ne vivait plus que pour elle et aspirait à étaler librement son bonheur... Aussi prenait-il en grippe Allison Kard.

Non ! il ne voulait plus que Gertrude vécût loin de lui. Avant tout, il fallait l'arracher à Southfield ; aussi, avant de se rendre chez sa femme, alla-t-il chez Arthur.

Il lui exposa nettement la situation. Miss Caroll et lui étaient mariés. Southfield, qui sentait bien Gertrude le soutien unique de son succès, se défendit longtemps, mais enfin céda en partie. L'engagement serait résilié moyennant indemnité sérieuse, mais seulement dès que Southfield aurait pu trouver une remplaçante convenable.

A demi satisfait Gregson se fit conduire chez Gertrude. Il s'étonna, en descendant du cab, de voir ses fenêtre obscures. Il monta à grandes enjambées, sonna. N'obtenant pas de réponse, il prit dans sa poche la clef que lui avait remise sa femme et entra.

En ouvrant le salon, un courant d'air froid venu de la fenêtre le frappa au visage. Il chercha le commutateur la lumière jaillit.

Gertrude était assise devant le feu éteint, un plaid sur les épaules. Sa tête était renversée sur le dossier, ses mains pendantes... Il la pensa endormie... Il admira sa beauté.

— Gertrude ! appela-t-il doucement.

Pas de réponse.

Il s'approcha, se courba pour l'éveiller.

Brusquement, au contact glacé, il se rejeta en arrière.

— Gertrude ! jeta-t-il encore, mais cette fois dans un cri d'effroi.

L'horrible réalité lui apparut... Elle ne dormait pas... Ele était morte !

XXVIII

Le témoin

L'atelier de Laurence Brentwood, peintre en renom, était voisin de la maison habitée par miss Caroll. Les fenêtres du cabinet contigu à cet atelier avaient vue sur celles du salon de Gertrude. Le peintre avait ainsi aperçu la jeune actrice et avait été frappé de sa beauté.

Le lendemain du drame, il s'était levé, préoccupé par une commande de panneaux décoratifs pour une bibliothèque, quand, en dépliant le journal apporté sur un plateau avec son premier déjeuner, l'en-tête d'un article lui sauta aux yeux :

MORT D'UNE JEUNE ACTRICE DE GRAND AVENIR

Miss Caroll trouvée morte
dans son appartement
pour avoir pris une dose exagérée de morphine.

Il sursauta et lut :

« Le corps de miss Caroll, la jeune actrice qui s'était récemment révélée comme promise à une brillante carrière, a été découvert hier soir, dans son appartement de St-Johns Wood, par M. Max Gregson qui, paraît-il, était son mari depuis quelques semaines.

Miss Caroll était seule, sa domestique étant sortie. Le médecin appelé par M. Gregson ne put que constater le décès qui pouvait remonter à une heure.

» Le docteur Barmey découvrit des symptômes d'empoisonnement par la morphine. On présume que l'infortunée en avait pris une dose exagérée pour se libérer d'une violente migraine dont, par téléphone, elle s'était plainte dans la journée à son mari.

Un plateau, une théière, deux tasses ayant servi indiquent qu'elle avait pris le thé avec un visiteur ignoré jusqu'ici.

M. Gregson affirme que sa femme ne prenait jamais de morphine et ignore où elle a pu s'en procurer. La douleur du mari est si profonde qu'il a fermé son théâtre pour une durée illimitée. »

Brentwood laissa tomber le journal. Sa pensée n'était plus occupée des panneaux qu'il avait à exécuter...

Il gagna la fenêtre qui donnait sur celle de la morte et dont il vit les volets fermés... Une évocation le harcelait... peut-être tenait-il la clef du mystère de cette mort.

Obsédé par ses pensées, il sortit, prit un cab et se fit conduire chez Max Gregson... Il ne le trouva pas, mais se résolut à l'attendre. Ce qu'il avait observé lui pesait trop pour qu'il en retardât la confidence.

Enfin, le malheureux veuf parut ; au nom de son visiteur, il s'inclina mais déclara :

— Pardonnez-moi, mais je ne suis pas en état de vous recevoir, Monsieur.

— Il le faut, ce que j'ai à vous dire a une importance capitale dan. le drame qui vous atteint...

— Parlez alors, je vous écoute.

— J'ai à vous expliquer d'abord quelles circonstances m'ont amené à découvrir ce que je vais vous confier

Les fenêtres de mon cabinet donnent sur le salon de celle qui n'est plus. Peintre, j'avais été frappé de sa beauté et mon désir était de faire son portrait...

Chaque fois que je l'apercevais à la croisée, je ne pouvais m'empêcher de contempler ses traits... Hier, je travaillais quand j'entendis sa fenêtre s'ouvrir. Je levais les yeux. Je vis une femme, en costume de ville, écarter les rideaux ; elle et miss Caroll causaient comme en pays de connaissance...

A un moment donné, votre femme se leva et quitta le salon. Une table à thé servie était visible. Pendant la courte absence de miss Caroll, la visiteuse ouvrit son sac, en tira un étui, prit une pastille et la jeta dans une des tasses. Votre femme reparut presque aussitôt... Bientôt l'autre se retira accompagnée de miss Caroll qui, après l'avoir reconduite, revint et but alors son thé...

Elle s'en versa une seconde tasse ; elle avait fait une petite grimace après avoir avalé la première. Puis elle s'enveloppa d'un plaid, s'installa devant le feu sur une chaise et parut s'endormir. Le jour baissa et je cessai de la voir sans qu'elle eût bougé.

— Grand Dieu ! s'écria Gregson, vous êtes sûr d'avoir bien vu ?

— Je suis prêt à l'affirmer sous serment.

— Ah ! se lamenta le veuf dire que si notre mariage eût été public, nous eussions vécu ensemble et que l'épouvantable malheur eût été conjuré !... Ma Gertrude !... J'en deviens fou !... Et je l'ai perdue pour toujours !... Jamais, sa domestique me l'a encore affirmé, elle ne prenait aucune drogue... Elle avait d'ailleurs une santé parfaite... Ce n'est que depuis peu qu'elle éprouvait certains malaises.

J'étais allé trouver son directeur pour résilier son engagement et la libérer des soucis et fatigues du théâtre tant que durerait son état. Je ne pensais qu'à la choyer, à l'entourer de soins... et maintenant...

Il eut un grand geste de découragement.

Il réfréna les manifestations de sa douleur pour déclarer :

— Votre révélation est d'une importance capitale. L'autopsie donnera la quantité de morphine absorbée... Elle y a été d'autant plus sensible qu'elle n'en prenait jamais auparavant... Si cette quantité ne dépasse pas le volume d'une pastille... c'est bien une pastille que vous avez vu jeter dans sa tasse.

— Oui !

— Et la femme, la reconnaîtriez-vous ?

— Absolument ! j'ai une mémoire infaillible des visages.

— Dépeignez-la moi !

— C'est une femme jolie, jeune encore, d'une physionomie comme mûrie par les épreuves. Elle a le teint coloré et les cheveux bruns autant que son chapeau m'a permis de les distinguer.

— Vous a-t-elle semblé de notre profession ?

— Je ne crois pas. Elle avait un air plutôt timide, une toilette discrète ; son chapeau était une toque de plumes d'ailes de faisan, il me semble.

— Leur attitude était-elle amicale ?

Brentwood hésita :

— Je n'ose préciser de peur de me laisser égarer par mon imagination. Pourtant la visiteuse m'a paru un peu agitée, mal à son aise. Puis j'avoue que je la regardais moins que votre femme dont seule la beauté m'avait entraîné à une inquisition qui, je vous prie de le croire, n'est pas dans mes habitudes. Mais ma passion de peintre m'entraînait... j'eusse tant voulu faire son portrait.

— Ne vous excusez pas ; je n'ai qu'à vous féliciter de votre prétendue indiscrétion. Il s'agit maintenant de retrouver cette femme. Pour moi, je ne vois personne de nos relations qu'elle puisse me rappeler. Dire que nous avons prêté si peu d'attention à la double tasse qui dénonçait une visite ! Si la visiteuse a la conscience tranquille elle n'a pas de raisons de vouloir rester inconnue. Je ne cherche pas le scandale, mais je ne veux pas que ma femme soit traitée en suicidée, et si elle a été victime d'une ennemie, je veux que celle-ci soit châtiée. Voulez-vous, avec moi, répéter votre déposition à Scotland-Yard. (*A suivre.*)